



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Plénière **Vendredi 24 novembre 2023**

(en visioconférence et en présentiel)

Président :	M. Michel NAGEOTTE
Présents :	MM. Michel BOURNEZ - Thierry CORROYER - Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY - Stéphane BEGEL - Gérard GEORGES <i>(en partie)</i>
Excusés :	M. Nicolas VUILLEMIN
Assistent :	Mme Manon VIF - M. Guillaume COLIN

RAPPEL

PLANNING JOURNEE

En cours de saison, toute modification de jour et/ou d'horaire devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans **Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.**

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais. Cela concernant également les réponses tardives des clubs qui ont été notifiés avant le Lundi sur Footclubs.

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

Une équipe senior qui aura deux matches à jouer, à domicile, en retard sur son calendrier suite à des impraticabilités de son installation, devra obligatoirement trouver un terrain de remplacement en cas de toute nouvelle indisponibilité de cette même installation ; à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 - CHAMPIONNATS

Match n° 26171647 : R1 Herbelin groupe B : BRESSE JURA FOOT – JURA SUD FOOT 2 du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le dimanche 26 novembre 2023 à 17h30 au stade Edouard Guillon 1 à Molinges.

Le match retour du 4 mai 2024 se déroulera à Bresse Jura Foot.

Match n° 26727490 : R1 Herbelin groupe C : L'ISLE SUR LE DOUBS – JURA DOLOIS du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le dimanche 26 novembre 2023 à 14h30 au stade Paul Martin 3 à Tavaux.

Le match retour du 28 avril 2024 se déroulera à L'Isle sur le Doubs.

Match n° 25930753 : R2 groupe C : RIOZ/ETUZ/CUSSEY – BESANCON FOOT 2 du 3 décembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 2 décembre 2023 à 18h30 au stade des Chaillaux 2 à Rioz.0

Match n° 25927498 : R2 groupe D : LURE JS – PONT DE ROIDE VERMONDANS du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 20h00 au stade Sébastien Carrey à Lure.

Match n° 25927414 : R2 groupe D : PAYS MAICHOIS – GRANDVILLARS du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le dimanche 26 novembre 2023 à 15h00 au stade Léon Gelot à Grandvillars.

Le match retour du 5 mai 2024 se déroulera à Pays Maichois.

Match n° 25929173 : R3 groupe C : ST APOLLINAIRE 3 – MEURSAULT du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 19h00 au complexe sportif de Louzole 2 à St Apollinaire.

Match n° 26643140 : R3 groupe D : COTEAUX DE SEILLE – MONTMOROT O. du 10 décembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 9 décembre 2023 à 18h00 au stade Simon Guyetand à Domblans.

Match n° 25931345 : R3 groupe E : VAL DE LOUE – ORNANS 2 du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le dimanche 26 novembre 2023 à 14h30 au stade André Brey 2 à Ornans.

Le match retour du 5 mai 2024 se déroulera à Val de Loue.

Match n° 25917869 : R3 groupe F : LES ECORCES – US SOCHAUX du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance l'accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le dimanche 26 novembre 2023 à 14h30 au Parc des Sports 2 à Sochaux.

Le match retour du 5 mai 2024 se déroulera à Les Ecorces.

1.2 – COUPE INTERSPORT

Match n° 26798122 : Coupe Intersport groupe D : ASM BELFORT 2 – MORTEAU MONTLEBON 2 du 11 février 2024

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le dimanche 10 décembre 2023 à 12h00 au stade des Trois Chênes à Belfort.

1.3 – REPORTS

La Commission informe les clubs que la priorité est donnée à la Coupe Bourgogne Franche Comté, le prochain tour étant les 11 et 12 février 2024. Il y a donc un caractère obligatoire de jouer les matchs de cette compétition avant le tirage de cette dernière le 16 janvier 2024.

Ainsi les clubs devront :

- **Soit inverser les rencontres**
- **Soit trouver un terrain de replis afin que les rencontres puissent avoir lieu.**

La commission décide de reporter les rencontres suivantes DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023 :

R1 Herbelin :

- Groupe B :
 - 26171631 : VAL D'AMOUR MT S/S VAUDREY – ST APOLLINAIRE

R2 :

- Groupe A :
 - 25906600 : NEVERS BANLAY – FC NEVERS
 - 25906609 : MAGNY – ST BENIN
- Groupe C :
 - 25907268 : LEVIER – RIOZ/ETUZ/CUSSEY
 - 25930748 : ROCHE NOVILLARS – CHATEAU DE JOUX

R3 :

- Groupe E :
 - 25931341 : FRASNE – PONTARLIER
 - 25931343 : RC SAONNOIS – VAL DE LOUE
- Groupe F :
 - 25917858 : ST LOUP/CORB/MAGNON – LES ECORCES
 - 25931426 : PAYS MINIER – HAUTE LIZAINE
 - 25931427 : EXINCOURT TAILLECOURT – CHATENOIS

2^{ème} tour Coupe Bourgogne-Franche-Comté :

- 27589791 : LA CLAYETTE – EF VILLAGES
- 27589792 : GEVREY-CHAMBERTIN – SORNAY
- 27589794 : MONTCEAU – FC CHALON
- 27589937 : SENNECE LES MACON – MARSANNAY
- 27589940 : QUETIGNY – LONGVIC
- 27589941 : TEAM MONTCEAU – SANVIGNES
- 27589943 : CHEVIGNY ST SAUVEUR – ST SERNIN
- 27589946 : JURA LACS – MONTFAUCON/MORRE/GENNES
- 27589948 : AUDEUX PEL POUILLEY LES VIGNES – LONS LE SAUNIER
- 27589958 : DANJOUTIN – AUDINCOURT
- 27589781 : MONETEAU – PARON
- 27589782 : LA CHARITE – NEVERS CHALLUY

Coupe Intersport :

- Groupe A :
 - 26797858 : ST APOLLINAIRE 2 – IS/SELONGEY 2

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023 :

R 3 :

- Groupe D :
 - 26631009 : LONS LE SAUNIER 2 – TRIANGLE D'OR

2^{ème} tour Coupe Bourgogne-Franche-Comté :

- 27589790 : RC BRESSE SUD – CHALON ACF
- 27589784 : FC NEVERS – SENS
- 27589786 : SNID – NEVERS BANLAY
- 27589788 : MERVANS – BEAUNE
- 27589938 : ST APOLLINAIRE – ST JEAN DE LOSNE
- 27589945 : VAL DE LOUE – MONTMOROT
- 27589947 : RIOZ/ETUZ/CUSSEY - PERROUSE
- 27589950 : 4 RIVIERES 70 – VAL D'AMOURMT S/S VAUDREY
- 27589952 : LEVIER – CHATEAU DE JOUX
- 27589953 : ROCHEFORT ATHLETIC – RC SAONNOIS
- 27589956 : COTEAUX DE SEILLE – ROCHE-NOVILLARS
- 27589962 : BESSONCOURT/ROPPE/LARI. – MORTEAU MONTLEBON
- 27589966 : ASFC BELFORT – GRANDVILLARS
- 27589968 : HAUTE-LIZAINNE – ST LOUP/CORB/MAGNON
- 27589785 : MAGNY – SUD NIVERNAISE 58
- 27589967 : PAYS MINIER – BELFORT SUD
- 27589961 : EXINCOURT TAILLECOURT – BAUME LES DAMES

Coupe Intersport :

- Groupe C :
 - 26798102 : ORNANS 2 – JURA DOLOIS 2

La commission décide de reporter les rencontres suivantes à une date ultérieure :

R1 Herbelin :

- Groupe C :
 - 26727480 : MORTEAU MONTLEBON – L'ISLE SUR LE DOUBS

R3 :

- Groupe D :
 - 26633464 : BRESSE JURA FOOT 2 – MERVANS
 - 26643013 : ROCHEFORT ATHLETIC – ST MARCEL 2
 - 26644257 : ARCADE FOOT – RC BRESSE
 - 26643132 : MONTMOROT – ROCHEFORT ATHLETIC
 - 26631015 : RC BRESSE – SAGY

R3 :

- Groupe E :
 - 25931339 : VAL DE LOUE – NOIDANAIS 2

Coupe Intersport :

- Groupe C :
 - 26798104 : JURA DOLOIS 2 – RIOZ 2

1.3- CHAMPIONNAT

Match n° 27590095 : Coupe Gambardella CA : FC GRANDVILLARS – AS DE LA FONTAINE D’OUCHE du 19 novembre 2023

La commission prend connaissance de la décision de la Commission des Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 21 novembre 2023.

La commission SROC dit la réserve non-fondée et **confirme le résultat acquis sur le terrain**. Le club **AS FONTAINE D’OUCHE est qualifié pour le 1^{er} tour fédéral**.

Match n° 26311585 : U18R1 Laser Game Evolution : JURA DOLOIS – CHEVIGNY ST SAUVEUR du 3 décembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 2 décembre 2023 à 16h00 au stade Paul Martin 3 à Tavaux.

Match n° 26311586 : U18R1 Laser Game Evolution : STADE AUXERRE – VESOUL du 9 décembre 2023

La commission prend connaissance l’accord entre les deux clubs pour inverser la rencontre le samedi 9 décembre 2023 à 13h30 au stade René Hologne 1 à Vesoul.

Le match retour du 25 mai 2024 se déroulera à Stade Auxerre.

Match n° 26311587 : U18R1 Laser Game Evolution : CHEVIGNY ST SAUVEUR – ASM BELFORT du 10 décembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 9 décembre 2023 à 17h00 à la Plaine de Jeux de la Sausaie 2 à Chevigny St Sauveur.

Match n° 25907674 : U17R1 groupe A : PARAY USC – AJ AUXERRE 2 du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 14h30 au stade des Sables 2 à Paray-le-Monial.

Match n° 25923037 : U17R1 groupe B : LONS LE SAUNIER – LOUHANS CUISEAUX du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 15h00 au stade municipal 2 à Lons le Saunier.

Match n° 25929801 : U16R2 groupe A : SENS – STADE AUXERRE du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 25 novembre 2023 à 13h00 au stade Bacary Sagna à Sens.

1.4 - REPORTS

Concernant les matchs en retard du championnat U18R1 Laser Game Evolution et ceux de la Coupe Bourgogne-Franche-Comté U18 Crédit Agricole, la Commission informe les clubs que des dates de reports seront proposées les 4, 11 et 18 février 2024.

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au SAMEDI 2 DECEMBRE 2023 :

U16 R2 :

- Groupe A :
 - o 25936146 : PARON – SENS
- Groupe B :
 - o 25932332 : JURA STAD’ – FC MACON

- Groupe C :
 - 25927945 : FONTAINE D'OUCHE – ST APOLLINAIRE
- Groupe D :
 - 25921880 : NOIDANAIS – GJ SUD HAUTE SAONE

U14 R1 :

- Groupe A :
 - 25928758 : SNID – MACON UF
 - 25928757 : GJ AFGP 58 – MONTCEAU
 - 25903893 : GUEUGNON – CHALON
- Groupe B :
 - 25904186 : LONS LE SAUNIER – FONTAINE LES DIJON

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 :

U16 R2 :

- Groupe B :
 - 25923103 : LONS LE SAUNIER - JURA STAD'

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023 :

U17 R1 :

- Groupe B :
 - 25932765 : ST VIT – GRANDVILLARS
 - 25927643 : LOUHANS CUISEAUX - VESOUL

U16 R1 :

- 25869165 : CHALON – FONTAINE LES DIJON
- 25921188 : GUEUGNON – BELFORT ASM

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023 :

U18 R1 Laser Game Evolution :

- 26311530 : ASM BELFORT – CRECHES
- 26311566 : MACON UF – AJ AUXERRE
- 26311568 : CHALON – STADE AUXERRE
- 26311569 : JURA DOLOIS – VESOUL
- 26311571 : ASPTT DIJON – RACING BESANCON

U17 R1 :

- Groupe A :
 - 25907653 : PARAY USC – ASPTT DIJON
 - 25907669 : COSNE – FONTAINE D'OUCHE
- Groupe B :
 - 25907530 : LONS LE SAUNIER – PONTARLIER
 - 25922940 : BESSONCOURT ROPPE LARI. – ST APOLLINAIRE

Coupe U18 Crédit Agricole :

- 27223196 : SENS (U17) – CHEVIGNY ST SAUVEUR (U18)
- 27223205 : GRANDVILLARS (U17) – PONTARLIER (U18)
- 27223206 : GJ MONTS ET VALLEES (U17) – ST VIT (U17)

La commission décide de reporter les rencontres suivantes à une date ultérieure :

U18 R1 Laser Game Evolution :

- 26311552 : ASPTT DIJON – AJ AUXERRE
- 26311570 : ASM BELFORT – GUEUGNON
- 26311586 : VESOUL – STADE AUXERRE
- 26311589 : ASPTT DIJON – MACON UF
- 26311592 : JS CRECHES – GUEUGNON
-

Coupe U18 Crédit Agricole :

- 27223195 : BEAUNE (U17) – STADE AUXERRE (U18)
- 27223197 : JS CRECHES (U18) – CHALON FC (U18)
- 27223198 : MACON UF (U18) – GUEUGNON (U18)
- 27223199 : MONTCEAU (U17) – FONTAINE D'OUCHE (U17)
- 27223202 : MACON UF (U17) – ASPTT DIJON (U18)
- 27223203 : LOUHANS CUISEAUX (U17) – JURA DOLOIS (U18)
- 27223204 : CHAMPAGNOLE (U17) – RACING BESANCON (U18)
- 27223207 : ASM BELFORT (U18) – VESOUL (U18)

2- FEMININE

SENIORS

2.1 – REGIONAL 1 F

Match n°25920967 : Régional 1 Féminine : VESOUL FC / RACING BESANCON du 03 décembre 2023
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 02 décembre 2023 à 18h00 au stade René Hologne 1 à Vesoul.

2.2 – REPORT

La Commission informe les clubs que la priorité est donnée à la Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine, le prochain tour étant le 24 et 25 février 2024. Il y a donc un caractère obligatoire de jouer les matchs de cette compétition avant le tirage de cette dernière début janvier 2024.

Ainsi les clubs devront :

- **Soit inverser les rencontres**
- **Soit trouver un terrain de replis afin que les rencontres puissent avoir lieu.**

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au week-end du 09 et 10 décembre 2023 :

Régional 2 Féminine :

- J6 : n°25931399 : GJ/GSF DE L'ARCHE – CHAMPAGNOLE/NEY

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au week-end du 16 et 17 décembre 2023 :

Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine :

- 1^{er} Tour : n° 27591451 : FC 3 CANTONS – US ST VIT
- 1^{er} Tour : n°27591441 : CHATENOY AS 2 – AUXERRE STADE 1
- 1^{er} Tour : n°27591443 : ALC LONGVIC 2 – CHATENOY AS 1
- 1^{er} Tour : n°27591451 : FC 3 CANTONS – US ST VIT 1

La commission décide de reporter les rencontres suivantes au week-end du 27 et 28 janvier 2024 :

Régional 1 Féminine :

- J8 : n°25930879 : LONS RC – CHATENOUY AS
- J8 : n°25920964 : GSF HAUT DOUBS – AUXERRE STADE

Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine :

- 1^{er} Tour : n°27591453 : GJ/GSF DE L'ARCHE – VALDAHON VERCEL

A la suite de la qualification des deux clubs au 2^{ème} Tour Fédéral de la Coupe de France Féminine, la commission décide de reporter les rencontres suivantes au week-end du 24 et 25 février 2024 :

Régional 1 Féminine :

- J10 : n°25930884 : CHATENOUY AS – AUXERRE STADE

JEUNES

2.3 – U18F R1

Match n°27492072 : U18F Régional 1 : Poule Elite : SOCHAUX MONTBELIARD FC – AS CHATENOUY ROYAL du 26 novembre 2023

La commission prend connaissance de la programmation de la F.F.F pour l'épreuve des U19NAT du club recevant sur leur créneau de match habituel.

La commission décide d'accepter l'organisation soumise par le club de Sochaux Montbéliard Fc concernant sa rencontre de U18F R1 et valide la proposition de reculer la rencontre le Dimanche 26 novembre 2023 à 15h00 au stade du Centre de Formation à Seloncourt.

Match n°27492074 : U18F Régional 1 : Poule Elite : US LES FINS – FC VESOUL / LA ROMAINE du 25 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre du 25 novembre 2023 à 16h00 au stade René Hologne 1 à Vesoul.

La commission informe les deux clubs que le match retour se déroulera à Les Fins.

Match n°27492071 : U18F Régional 1 : Poule Elite : AUXERRE STADE – BLANZY US FEMININE du 25 novembre 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le 25 novembre 2023 à 11h30 au stade de l'arbre sec 2 à Auxerre.

3- FUTSAL

SENIORS

3.1 – ORGANISATION PHASE PRINTEMPS

A la fin de la phase Automne, les deux premiers de chaque groupe montent en R1 Élite phase Printemps, les huit autres équipes sont réparties entre les deux groupes de R1 Promotion auxquels seront ajoutées de deux à six équipes issues des compétitions districts ou interdistricts.

R1 FUTSAL saison 2023/2024 PHASE PRINTEMPS :

La phase Printemps comprend un groupe de R1 Élite de six équipes et deux groupes de R1 Promotion de X équipes.

La R1 Élite dispute 10 matches par match Aller/Retour se déroulant le week-end.

Les deux groupes de R1 Promotion disputent X journées se déroulant en semaine.

A l'issue de la saison 2023/2024, le champion R1 (Élite) participe à la phase d'accession interrégionale futsal.

Répartition des accessions des équipes de District en R1 FUTSAL PROMOTION 2023/2024 :

- X groupes avec les descentes de R1 pour former les poules de R1 PROMOTION
- Play-Offs en fin de championnat pour déterminer les accédants en R1 ELITE 24/25

COTE D'OR	1 équipe
SAONE ET LOIRE / NIEVRE / YONNE	1 équipe à désigner
JURA	0 équipe
DTB / HAUTE SAONE	2 équipes

Les équipes doivent être communiquées au plus tard à la Commission Sportive le 14 décembre 2023.

3.2 – COUPE NATIONALE FUTSAL

Tirage au sort de la FINALE REGIONALE de la Coupe Nationale Futsal qui est programmé le week-end du 16 ou 17 Décembre 2023 (sous réserves des procédures éventuelles en cours) :

NEUILLY CRIMMOLOIS SENNECEY	-	HERICOURT S. GX	MATCH 1
ENT. NORD YONNE	-	ST FARGEAU	MATCH 2
FC FUANS	-	SPORTING BESANCON FUTSAL	MATCH 3

La Commission demande aux clubs de se rapprocher du service sportif rapidement afin de leur communiquer leur créneau de gymnase afin de programmer les rencontres.

La Commission rappelle aux clubs qu'en cas de qualification au 1^{er} Tour Fédéral :

Pour la phase propre de cette compétition, il est demandé un niveau de classement Futsal 2 MINIMUM aux clubs recevant, les rencontres étant programmées au samedi 16h00.

Les dates de la phase finale de la compétition sont :

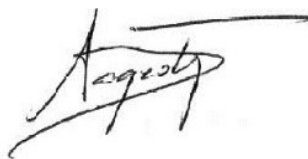
- 32èmes de Finale : samedi 20 janvier 2024 (*tirage le mercredi 20 décembre 2023*)
- 16èmes de Finale : samedi 17 février 2024 (*tirage le mercredi 24 janvier 2024*)
- 8èmes de Finale : samedi 09 mars 2024 (*tirage le mercredi 21 février 2024*)
- ¼ de Finale : samedi 23 mars 2024 (*tirage le lundi 11 mars 2024*)
- ½ Finale : samedi 06 avril 2024 (*tirage le lundi 11 mars 2024*)
- Finale : samedi 18 mai 2024

4- FONCTIONNEMENT

Transmission tardive :

VALDAHON VERCEL : amende de 20 Euros (Coupe BFC match n° 27589961)

Le Président Commission Régionale Sportive

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nageotte', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football